



**RAPPEL : DÉCLARATION D'ABSENCE À UNE ACTIVITÉ D'ÉVALUATION EN RAISON
D'UN PROBLÈME DE SANTÉ EN PÉRIODE DE PANDÉMIE**

Comme il est d'usage à l'Université Laval, les motifs invoqués pour s'absenter d'une évaluation doivent être suffisamment sérieux et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiante et de l'étudiant. Dans le contexte de la COVID-19, en vue d'éviter une surcharge de travail dans le réseau de la santé, exceptionnellement, le certificat médical n'est pas requis pour justifier une absence pour maladie (toutes causes confondues, y compris les manifestations de la COVID-19) tel que prévu à la politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluations amendée et entérinée le 20 mars 2020 dans notre Faculté.

Pour signifier son absence dans ces circonstances, il doit acheminer à l'adresse covid19@pha.ulaval.ca la déclaration solennelle suivante :

Je soussigné(e) _____(prénom, nom et NI)

Domicilié(e) à _____(adresse)

_____ (ville) _____(code postal)

Atteste sur l'honneur qu'un problème de santé ponctuel sérieux m'a empêché(e) de me soumettre à l'évaluation prévue le _____ 2020 dans le cadre du cours _____(titre du cours).

Signature : _____

Date : _____